



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 78

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* WHARTON, U. ASAGWARA, M. TEITSMA, T. LINDSEY et M. le *ministre* JOHNSTON font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n° 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à approuver la prise en charge des traitements liés à la perte auditive par le régime d'assurance-maladie de Santé Manitoba et à offrir à tous ceux qui en ont besoin une couverture basée sur le revenu étant donné qu'il a été démontré que l'ouïe est essentielle pour la santé cognitive, mentale et sociale des Manitobains ainsi que pour leur bien-être.

M^{me} MARCELINO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à prendre des mesures pour mettre en place dans les écoles publiques des programmes bilingues anglais-pendjabi semblables aux autres programmes bilingues qui existent déjà et pour enseigner le pendjabi à d'autres niveaux dans le système scolaire manitobain.

L'Assemblée se forme en comité plénier.

Le comité plénier examine le projet de loi 45 — *Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022* et en fait rapport sans amendement.

M. le *ministre* FRIESEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 45 — *Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022* — dont a fait rapport le comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. WASYLIW et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* SQUIRES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 43 — *Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime/The Disclosure to Protect Against Intimate Partner Violence Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* SQUIRES intervient.

M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{mes} MARCELINO et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* SQUIRES dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 43.

(Document parlementaire n° 142)

M^{me} la *ministre* SQUIRES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 40 — *Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* SQUIRES intervient.

M^{me} FONTAINE, M. LAMONT et M^{me} MARCELINO posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} FONTAINE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* SQUIRES dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 40.

(Document parlementaire n° 143)

M. le *ministre* PIWNIUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 46 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PIWNIUK exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger